

RAPPORT ANNUEL 2020

Application du Règlement de gestion contractuelle

Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

Février 2021





Préambule

Conformément à l'article 938.1.2 du code municipal, la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre doit présenter annuellement un rapport concernant l'application de gestion contractuelle.

Politique de gestion contractuelle

Selon le projet de Loi 76, aux conclusions du Rapport Coulombe (2010) et aux amendements proposés en matière d'octroi de contrat au projet de loi # 102, la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre a adopté sa Politique de gestion contractuelle, en décembre 2010.

Cette politique constitue une politique de gestion contractuelle instaurant des mesures conformes à celles exigées en vertu de l'article 938.1.2 du code municipal du Québec et vis à instaurer plus de transparence et une meilleure gestion des contrats municipaux au sein de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

Octroi des contrats

Voici le sommaire des contrats de plus de 25 000 \$ octroyés par la municipalité :

Fournisseurs	Description	Montant
9322-0895 Québec Inc.	Déchetage des matériaux secs	51 911.21 \$
Aquasan	Produits chimiques	43 732.72 \$
Broyage RM Inc.	Déchetage des matériaux secs	68 519.38 \$
Cimi Inc.	Achat d'une excavatrice Hyundai HX145LCRD	205 960.98 \$
Desjardins Assurances	Assurance collective	125 318.41 \$
Hydro-Québec	Électricité	80 162.87 \$
IPL Environnement	Achat des bacs roulants	96 330.97 \$
Laurentides Re/Source	Traitement des résidus domestiques dangereux	40 471.21 \$
Les fardières Lachaine	Tamissage du compost et achat de sable	26 566.71 \$
Ministre des Finances	Redevance à l'élimination	303 669.03 \$
Service Sanitaires Cloutier	Contrat de collecte et de transport	2 487 320.42 \$
Transport Michel Charbonneau	Transport des matières recyclables	207 660.58 \$
Tricentris, centre de tri	Traitement des matières recyclables	229 420.43 \$
Ultima Assurances	Assurance	64 593.00 \$
Uniboard Canada Inc.	Valorisation des cendres	52 732.42 \$
WSP Canada Inc.	Honoraires professionnels	77 674.00 \$
Total - année 2020		4 162 044.34 \$



Plainte

Aucune plainte n'a été reçue concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle.

Sanction

Aucune sanction n'a été appliquée concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle.

Dépôt

Rapport déposé au conseil d'administration de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre le 10 décembre 2010.

Jimmy Brisebois
Directeur général